



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE PIE XII
AU DÉLÉGUÉ SPÉCIAL AVEC RANG D'AMBASSADEUR DU JAPON,
S.E.M. KEN HARADA***

Samedi 9 mai 1942

Excellence,

Les termes des lettres de Sa Majesté l'Empereur du Japon, accréditant Votre Excellence auprès de Nous comme « Délégué spécial avec rang d'Ambassadeur » et établissant ainsi des relations officielles et intimes entre l'Empire du Japon et le Saint Siège, Nous montrent en même temps, à Notre grande satisfaction, que le choix de Votre Auguste Souverain s'est porté sur une personnalité à qui les qualités d'esprit et de caractère ainsi que le mérite des services rendus ont valu l'honneur de la particulière confiance et de la singulière estime de Sa Majesté.

Les déclarations par lesquelles Votre Excellence vient d'inaugurer Sa haute charge Lui sont inspirées par la profonde conscience qu'Elle a de l'importance réelle et symbolique de cette journée ; journée qui évoque dans Son esprit les souvenirs vénérés des pontificats de Nos Prédécesseurs, Grégoire XIII et Paul V ; journée que les sujets catholiques de Sa Majesté, à la lumière des évènements du passé, et en vue d'un avenir riche de nobles tâches, salueront dans les sentiments d'une joyeuse espérance.

Ces grandes tâches et les responsabilités qu'elles comportent varient avec les vicissitudes des temps. Mais l'esprit dans lequel elles doivent être accomplies, cet esprit ne peut être que celui que Votre Excellence vient de signaler : la ferme et persévérante volonté d'une justice éclairée, planant au-dessus des intérêts particuliers en conflit. L'amour d'une telle justice réclame l'éducation et la formation des individus et des communautés à l'école d'une morale sociale où le sens du devoir maîtrise et réfrène noblement la préoccupation de l'utilité. Dès que cette saine discipline produit ses fruits salutaires, on voit aussi, dans les relations réciproques. des peuples, une force spirituelle et supérieure se développer pour le bien commun de la grande famille des Nations et donner l'espérance fondée que les tragiques désaccords d'un présent agité se résoudront dans l'harmonie d'un plus paisible avenir.

Heureux de pouvoir compter, dans la mise en œuvre et dans l'application de ces principes, sur la coopération de Votre Excellence, Nous L'assurons de Notre constante bienveillance dans l'exercice de Sa haute mission et Nous La prions de se faire, auprès de Son Auguste Souverain, l'interprète de Notre très haute estime et des vœux ardents que Nous formons pour Sa félicité et pour la prospérité de Son Empire.

* *Discours et messages-radio de S.S. Pie XII, IV,*
Quatrième année de pontificat, 2 mars 1942 - 1er mars 1943, pp. 65-66
Typographie Polyglotte Vaticane.

Documents Pontificaux 1942, p. 22-23.

Actes, IV, p.94-95.
